

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de Lac-des-Aigles**

**AVIS PUBLIC**  
**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,**  
**secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, QUE :**

**RÔLE TRIENNAL 1ÈRE ANNÉE**

Le rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Lac-des-Aigles pour les années 2024, 2025 et 2026, a été déposé au bureau de la soussignée situé au 73, rue Principale à Lac-des-Aigles, le 8 septembre 2023 ;

Toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture du bureau municipal, ledit rôle ;

Une demande de révision prévue par la section 1 chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2024 ;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le **règlement numéro 03-97**, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 03-97 sont disponibles au bureau municipal ;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire mentionné dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la Municipalité de Lac-des-Aigles à l'attention de la secrétaire-trésorière ;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, elle est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

**DONNÉ à Lac-des-Aigles ce onzième jour du mois de septembre deux mil vingt-trois.**

---

Francine Beaulieu  
Directrice générale

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)**

JE, SOUSSIGNÉE, FRANCINE BEAULIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE RÉSIDANT À LAC-DES-AIGLES, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN AFFICHANT UNE COPIE ENTRE 9 H 00 ET 9H 30, LE 11<sup>ÈME</sup> JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2023, À CHACUN DES ENDROITS SUIVANTS, SAVOIR : AU BUREAU MUNICIPAL ET PUBLIÉ DANS LE BULLETIN MUNICIPAL.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT, CE ONZIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MIL VINGT-TROIS.

Francine Beaulieu, directrice générale